



Titre Professionnel Agent de montage et de câblage en électronique

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apportée dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation

- **Objectifs professionnels**

Préparer et monter des composants électroniques sur une carte électronique
Braser des composants électroniques sur une carte électronique

Retirer un composant, reprendre une brasure, rajouter une liaison électrique sur une carte électronique

Contrôler la conformité d'une carte électronique avec la méthode PPVS et un test automatisé, effectuer une reprise adaptée

Préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique

Mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter

Contrôler la conformité du câblage d'un équipement électronique

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.
Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 644 heures
Temps en entreprise : 140 heures
Temps complet : 784 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 7 728 €



- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 38664 Diplôme niveau 3 Titre Professionnel Agent de montage et de câblage en électronique



Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 07-02-2029

Date de validité du titre : 07/02/2024 au 06/02/2029

Date d'actualisation de la fiche formation: Juillet 2025

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Suite de parcours**

Titre Professionnel Technicien du bâtiment communicant et connecté

- spécialisation poseur photovoltaïque

- **Débouchés**

Agent de fabrication en électronique.

Monteur câbleur en électronique.

Réparateur de cartes électroniques.

Agent/Opérateur de fabrication/production en électronique.

- **Accessibilité**

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Titre Professionnel Agent de montage et de câblage en électronique (6 mois de la sortie de la formation)

- **Programme de formation**

CCP1 - Équiper et réparer des cartes électroniques.

CCP2 - Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

